

## POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE A LA VDT - ECOLE GRISCELLI

**Seuil d'information et de recommandation**



Communiqué du: **29/12/2011 7h**

Observations: **Mercredi 28 décembre 2011**  
**Terminé**

### Dépassement du seuil d'information et de recommandation

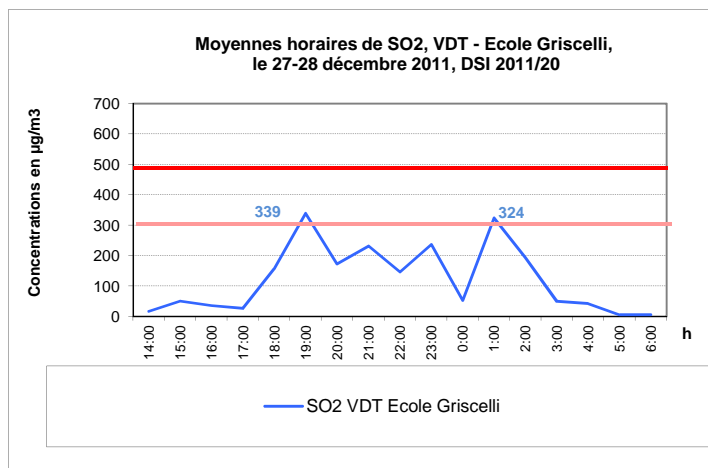
Après l'épisode de pollution du 26-27 décembre qui s'est terminé à 14h, à nouveau dans le secteur de la Vallée du Tir, Scal-Air a enregistré le 27/12 à partir de 18h de fortes concentrations en dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>), polluant d'origine industrielle. Le seuil de recommandations et d'information à destination des personnes sensibles (fixé à 300 microgrammes de SO<sub>2</sub> par m<sup>3</sup> d'air en moyenne sur une heure), a été dépassé deux fois. La première fois à 19h avec une valeur horaire de 339 µg/m<sup>3</sup> puis à 1h avec une valeur de 324 µg/m<sup>3</sup>.

L'épisode de pollution s'est terminé à 4h, 3 heures après la dernière heure de dépassement.

Notons que la valeur journalière à la Vallée du Tir du 27 décembre a atteint 247 µg/m<sup>3</sup>.

La valeur limite journalière est de 125 µg/m<sup>3</sup> (Décret français 2002-213 du février 2002) donc cette valeur a été largement dépassée.

<b>Zones concernées</b>	Vallée du Tir
<b>Début de l'épisode</b>	Mardi 27 décembre à 18h
<b>Fin de l'épisode</b>	Mercredi 28 décembre à 4h
<b>Polluant</b>	dioxyde de soufre (SO <sub>2</sub> )
<b>Nb de valeurs horaires au dessus du seuil</b>	2
<b>Durée de l'épisode</b>	11h
<b>maximum horaire</b>	339 µg/m <sup>3</sup> à 19h le 27/12
<b>Moyenne journalière</b>	87 µg/m <sup>3</sup>



### Conditions météorologiques et circonstances:

D'après les données de Météo France, les vents moyens à forts de 4.1 à 6.7 m/s (8 à 13 kt), se sont orientés selon un secteur Ouest à Ouest-Nord/Ouest durant l'épisode de pollution.

Ces directions correspondent à une dispersion préférentielle du panache industriel de Doniambo (SLN) vers l'Ecole Griscelli de la Vallée du Tir.

Pour mémoire, le seuil d'information et recommandation pour le SO<sub>2</sub> est de 300 µg/m<sup>3</sup> en moyenne horaire.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

### Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

**Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.**

**Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.**

**Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.**

### Le SO<sub>2</sub> en bref:

Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: [www.scalair.nc](http://www.scalair.nc)

Les données communiquées par Scal-Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure